

PROCES-VERBAL
du Conseil d'Administration du jeudi 06 juillet 2017

Ordre du jour :

I) Affaires financières

- a. Don du Crédit Agricole pour la Classe Orchestre
- b. Décisions Budgétaires Modificatives
- c. Location d'un logement « accueil » de fonction à la nuitée pour l'année scolaire 2017/2018
- d. Contrat Unique d'Insertion
- e. Assistants d'Education
- f. Utilisation des locaux du collège par le Foyer socio-éducatif

II) Affaires pédagogiques

- a. Service de vacances
- b. Séjour montagne
- c. Séjour en Allemagne
- d. Bilan de fonctionnement de l'année 2016/2017
- e. Préparation de la rentrée 2017

III) Autres questions

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du jeudi 06 juillet 2017
N° de la séance : 7

Le quorum étant atteint, Madame La Principale ouvre la séance à 18h55.

Désignation du secrétaire de séance : Monsieur Riquéna, ATOSS.

OBJET : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Les membres du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 22 mai 2017.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du jeudi 06 juillet 2017
N° de la séance : 7

OBJET : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sortie de Madame Foucault, à 18h57.

Madame la Principale présente l'ordre du jour, en y ajoutant les points suivants :

I) Affaires financières

- f. Utilisation des locaux du collège par le Foyer socio-éducatif

II) Affaires pédagogiques

- b. Séjour montagne
c. Séjour en Allemagne

L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité des présents.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du jeudi 06 juillet 2017
N° de la séance : 7

I.a : DON DU CREDIT AGRICOLE POUR LA CLASSE ORCHESTRE

Retour de Madame Foucault, à 18h59.

Le Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine a donné au Foyer socio-éducatif du collège une subvention de 500 € afin de soutenir le projet inter-établissements de la Classe Orchestre.

Ce projet, en collaboration avec la chorale du collège des Alpes Mancelles de Moulins le Carbonnel et un atelier musique du collège Victor Hugo de Lassay les Châteaux, a donné lieu à plusieurs concerts en fin d'année, dont un au Jardin du Luxembourg à Paris.

Afin de financer en partie le transport de la Classe Orchestre pour Paris, le Foyer socio-éducatif souhaite reverser au collège le montant de la subvention du Crédit Agricole.

Madame la Principale demande aux membres du conseil d'administration d'accepter le don de 500 € de la part du Foyer socio-éducatif du collège.

Les membres du conseil d'administration acceptent, à l'unanimité, le don de 500 € du Foyer socio-éducatif.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du jeudi 06 juillet 2017
N° de la séance : 7

I.b : DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE

- Décision d'ordonnateur :

Madame la Gestionnaire informe les membres du conseil d'administration qu'une décision d'ordonnateur, non soumise au vote, a été effectuée afin d'ajouter 3 500 € au service SBN car l'arrivée de nouveaux élèves boursiers en cours d'année a entraîné des dépenses supplémentaires pour l'année 2017 non prévues au budget.

- Achat d'ordinateurs :

Madame la Gestionnaire indique que les ordinateurs du secrétariat et du bureau de la Vie Scolaire doivent être renouvelés, ainsi que des logiciels spécifiques. Elle précise également que l'ordinateur actuel du secrétariat remplacera celui de l'infirmerie, plus ancien.

Madame la Principale demande l'autorisation de prélever 1 400 € sur les fonds de roulement.

La décision budgétaire modificative autorisant le prélèvement de 1 400 € sur les fonds de roulement est adoptée à l'unanimité des présents.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du jeudi 06 juillet 2017
N° de la séance : 7

I.c : LOCATION D'UN LOGEMENT « ACCUEIL » DE FONCTION A LA NUITEE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

Le professeur d'Arts Plastiques du collège, éloigné de son domicile, renouvelle sa demande de location à la nuitée d'une chambre du logement « Accueil » du collège de Bais à partir du mois de septembre 2017.

Le prix de la nuitée, fixé par le Conseil Départemental de la Mayenne, est de 10,50 € pour l'année civile 2017.

Une nouvelle convention avec état des lieux d'entrée devra être signée entre le Conseil Départemental, le collège et le professeur.

Madame la Principale propose donc au vote la location d'une chambre à la nuitée dans ce logement « Accueil » pour ce professeur d'Arts Plastiques, et pour, éventuellement, d'autres professeurs, du collège ou d'établissements voisins, qui seraient intéressés à cause de l'éloignement de leur domicile ; et demande l'autorisation de signer la ou les convention(s) de location après avoir établi l'état des lieux d'entrée de ce logement.

Le conseil d'administration, à l'unanimité des présents, autorise la location à la nuitée d'une ou des chambre(s) du logement « Accueil » à partir du mois de septembre 2017, et autorise la signature de la ou des convention(s) de location.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du jeudi 06 juillet 2017
N° de la séance : 7

I.d : CONTRAT UNIQUE D'INSERTION

Dans le cas où, à la rentrée, la MDPH aurait accordé à un élève d'être accompagné par un adulte durant sa scolarité, Madame la Principale demande l'autorisation de recruter, le cas échéant, une personne en Contrat Unique d'Insertion, en tant qu'Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap.

Le conseil d'administration autorise à procéder au recrutement de personnel en Contrat Unique d'Insertion, et à signer le contrat de travail et la convention y afférant.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du jeudi 06 juillet 2017
N° de la séance : 7

I.e : ASSISTANTS D'EDUCATION

Madame la Principale demande l'autorisation de recruter et de signer les contrats de travail des assistants d'éducation, dans la limite des moyens alloués par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Mayenne, soit 3 ETP (Equivalent Temps Plein).

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à recruter et à signer les contrats de travail des assistants d'éducation.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du jeudi 06 juillet 2017
N° de la séance : 7

I.f : UTILISATION DES LOCAUX DU COLLEGE PAR LE FOYER SOCIO-EDUCATIF

Le dimanche 24 septembre 2017, à partir de 11h, le Foyer socio-éducatif du collège organise un après-midi jeux, pour, entre autres, les familles du collège et des écoles primaires du secteur.

Madame la Principale demande au conseil d'administration l'autorisation d'établir et de signer une convention d'utilisation d'une partie des locaux (cour, hall, toilettes, salles du rez-de-chaussée).

Le conseil d'administration autorise, à l'unanimité, l'élaboration et la signature d'une convention d'utilisation d'une partie des locaux du collège par le Foyer socio-éducatif.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du jeudi 06 juillet 2017
N° de la séance : 7

II.a : SERVICE DE VACANCES

L'établissement ne comportant que 2 fonctionnaires astreints au service de permanence, Monsieur le Secrétaire présente les dispositions prises pendant les congés d'été 2017 en application de la circulaire n° 96-122 du 29/04/96 :

- Fermeture de l'établissement **du 14 juillet 2017 au 27 août 2017 inclus.**
- Gardiennage :
 - **Jusqu'au 13 juillet 2017 inclus** : Chef d'établissement, Principal Adjoint
 - **Du 14 juillet 2017 au 27 août 2017 inclus** : Mairie
 - **À partir du 28 août 2017** : Chef d'établissement

Il précise également qu'à partir du 21 août 2017, Madame la Principale sera présente au collège Les Garettes de Villaines la Juhel.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du jeudi 06 juillet 2017
N° de la séance : 7

II.b : SEJOUR MONTAGNE

Monsieur le Principal Adjoint présente les objectifs pédagogiques d'un voyage au centre UCPA de Flaine, en Haute Savoie, du 10 au 15 décembre 2017 pour les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} : découverte du milieu naturel et d'un sport de montagne, le ski.

Il précise que la participation des familles sera votée lors d'un prochain conseil d'administration.

Les membres du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, l'intérêt pédagogique du séjour au centre UCPA de Flaine.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du jeudi 06 juillet 2017
N° de la séance : 7

II.c : SEJOUR EN ALLEMAGNE

Monsieur le Principal Adjoint présente, pour information, deux ébauches de projets pour un séjour en Allemagne durant l'année scolaire 2017/2018 :

- Un voyage est prévu pour les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} du collège Les Avaloirs de Pré-en-Pail-Saint-Samson. Notre enseignante d'Allemand étant en service partagé sur les deux établissements, elle propose de s'associer à ce voyage.
- Un enseignant, membre du comité de jumelage Bais – Oy-Mittelberg, propose également un projet avec le comité de jumelage.

Il est précisé que, pour une question de budget, un seul projet pourra être mis en place pour l'année prochaine.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du jeudi 06 juillet 2017
N° de la séance : 7

II.d : BILAN DE FONCTIONNEMENT DE L'ANNEE 2016/2017

Monsieur le Principal Adjoint présente aux membres du conseil d'administration le bilan de l'année 2016/2017, au regard des axes principaux du projet d'établissement, sous forme d'un diaporama (annexe 1).

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du jeudi 06 juillet 2017
N° de la séance : 7

II.e : PREPARATION DE LA RENTREE 2017

Départ de Monsieur Couenne, à 19h50.

Monsieur le Principal Adjoint présente aux membres du conseil d'administration un point d'étape sur la rentrée à venir (annexe 1).

Madame la Principale informe les membres du conseil d'administration qu'à partir de la rentrée, le système de classe sans note en 6^{ème} sera mis en place, dans la continuité du primaire.


La séance est levée à 19h55.

Le secrétaire de séance



La Présidente de séance

Collège Jean-Louis Bernard
53160 BAIS
Le Principal,



Valerie CRETON

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du jeudi 06 juillet 2017

N° de la séance : 7

Président de séance : Madame CRETON

Secrétaire de séance :

	NOM des membres	Titre et qualité	Emargement
Membres de droit	Madame CRETON	Principale	
	Monsieur PAQUET	Principal Adjoint	
	Madame PETIT	Gestionnaire	
	Monsieur RAYON	Personnalité Qualifiée	Excusé
	Madame GERMAIN	Personnalité Qualifiée	
Représentants des Personnels d'enseignement et d'éducation	Madame BERROU	Personnel enseignant	
	Monsieur FARGETTON - Remplacé par M. PHOCION	Personnel enseignant	
	Madame FOUCAULT	Personnel enseignant	
	Monsieur HUTEAU	Personnel enseignant	
	Monsieur LEGRAS	Personnel enseignant	
	Monsieur RIVERAIN	Personnel enseignant	
Représentants des Personnels A.T.O.S.	Madame BESNIER	Personnel ATOSS	
	Madame MESLET Remplacée par Monsieur RIQUENA	Personnel ATOSS	
Représentants des Parents d'élèves	Madame BONNIN	Parent d'élèves	
	Monsieur COUENNE	Parent d'élèves	
	Madame DOUIN	Parent d'élèves	
	Monsieur MELOT	Parent d'élèves	
	Madame MORIAUX	Parent d'élèves	
Représentants des Elèves	FAURE-DUDREUILH Manon	Elève	
	MELOT Laura	Elève	
Représentants des collectivités territoriales	Madame MORICE	Conseillère Départementale	Excusée
	Monsieur BALANDRAUD	Conseiller Départemental	Excusé
	Madame GAUTUN	Conseillère Municipale	Excusée
Invités	Monsieur FERRE	Représentant de la Communauté de communes	
	Monsieur BOEHLER	Agent comptable	Excusé